

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat

le 8 décembre 2011

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 14 et 15 novembre 2011

2011 V. 292 Vœu relatif aux familles roms victimes de l'incendie du 163, rue des Pyrénées (20e).

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Suite à l'incendie de l'immeuble 163, rue des Pyrénées qui a entraîné le décès d'une personne dans des conditions dramatiques, la Mairie d'arrondissement et les services de la Ville ont été le soir même pleinement mobilisés pour mettre à l'abri l'ensemble des familles roms sinistrées et proposer à chaque famille une solution d'hébergement ;

Les services sociaux du 20e, ainsi que l'association EMMAÛS Coup de main, ont assuré dans ce cadre la prise en charge de ces familles avec un accompagnement social adapté et dans un contexte très difficile de saturation des capacités d'hébergement d'urgence des familles en Ile-de-France ;

Certaines familles prises en charge ont sollicité un retour volontaire en Roumanie. Par ailleurs, la recherche de solutions pérennes est difficile car la situation administrative des personnes leur interdit l'accès au logement social et limite les possibilités d'accès à l'emploi ;

Une enquête judiciaire est en cours pour déterminer les causes de l'incendie à laquelle la Ville participe pleinement ;

La Ville est également pleinement engagée en matière d'accès aux droits et de lutte contre le racisme et lancera en 2012 une nouvelle campagne publique de lutte contre les discriminations ;

A l'initiative des élus du Groupe Communiste et du Parti de Gauche, sur la proposition de l'Exécutif,

Emet le vœu :

- Que des solutions pérennes d'hébergement soient recherchées pour les familles qui le souhaitent, lorsqu'elles ont des enfants scolarisés dans l'arrondissement (en veillant en fonction des disponibilités hôtelières à ce que ces solutions soient le plus proche possible du lieu de scolarisation) ou lorsqu'elles ont des problématiques de santé particulières. Sur cette base, l'association EMMAÛS Coup de main est mandatée par la Ville pour élaborer un diagnostic social et des propositions,
- Que les associations, constituées en comité de soutien, qui suivent ces familles, soient informées des évolutions du dispositif de prise en charge,
- Que la nouvelle campagne publique de lutte contre les discriminations soit accompagnée d'une campagne de lutte contre le racisme, incluant notamment sans stigmatisation les problématiques de populations roms,
- Que M. le Maire de Paris interpelle le Préfet de Région pour qu'une table ronde régionale soit mise en place associant les collectivités locales concernées par l'accueil des personnes roms pour dégager des solutions à l'échelle métropolitaine de traitement des campements et d'accompagnement des familles (notamment scolarisation des enfants) intégrant l'autorisation de travail des personnes qui ont une volonté d'insertion professionnelle en France.